

SEANCE du 20 mai 2026

N° 2026_05_07

Objet : Adhésion au groupement de commandes coordonné par la Ville de Pontault-Combault pour l'année 2026.

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2113-6 (constitution de groupements), L. 2113-7 (convention constitutive et rôle du coordonnateur), et les articles R. 2184-1 et suivants relatifs au rapport de présentation des marchés ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1414-2 et L. 1414-3 relatifs à la commission d'appel d'offres (CAO) du groupement de commandes ;

VU le projet de convention constitutive du groupement de commandes 2026 relatif aux marchés de fournitures, de services et de travaux.

CONSIDERANT que le Centre Communal d'Action Sociale de Pontault-Combault s'inscrit dans une démarche d'optimisation de ses politiques d'achat et de recherche d'efficacité de la commande publique ;

CONSIDERANT que la Ville de Pontault-Combault a proposé d'assurer la coordination d'un groupement de commandes pour la passation de marchés de fournitures, de services et de travaux, tant pour les procédures formalisées que pour les marchés à procédure adaptée (MAPA) ;

CONSIDERANT que la mutualisation de ces procédures permet de bénéficier d'une expertise technique et juridique renforcée tout en générant des économies d'échelle ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil d'Administration d'approuver les termes de la convention constitutive définissant les missions du coordonnateur et les obligations des membres ;

**Le Conseil d'Administration,
après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS à signer la convention constitutive du groupement de commandes 2026, ainsi que tous les documents, actes et avenants nécessaires à la mise en œuvre et au bon fonctionnement dudit groupement.

Acte rendu exécutoire

Après envoi en Préfecture

Le : 21 mai 2026

Et publication ou notification

Du : 21 mai 2026

**Pour extrait certifié conforme
Fait à Pontault-Combault, 21 mai 2026**

A blue circular official stamp of the 'VILLE DE PONTAULT-COMBAULT' with 'CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE' in the center and a star at the bottom. A black ink signature is written over the stamp.

Le Maire, Président du CCAS



Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration du CCAS de Pontault-Combault

Séance du 20 mai 2026

Arrondissement de Torcy

Canton de Pontault-Combault

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Excusés : 3

Non excusé : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de Pontault-Combault, dûment convoqué le sept mai deux mille vingt-six, s'est réuni, à la direction des solidarités, sis 79 avenue de la République, sous la présidence monsieur Gilles Bord, Président du CCAS.

PRÉSENTS :

M. Bord, Mme Piot, Mme Venturini, Mme La Spina, Mme Belhouz et Mme Fillon - membres élus

Mme Laroui, M. Rodrigues, M. Veyre et M. Roussel - membres nommés

EXCUSE(S) :

M. Ambrosini, Mme David et Mme Pattier

**ABSENT(S) NON
EXCUSE(S) :**

PROCURATIONS :

M. Ambrosini

A Mme Piot

**SECRÉTAIRE DE
SÉANCE :**

M. Nicolas Loquet en collaboration de Mme Ageorges Christelle